

## 5 questions des Verts vs pour les candidats au Conseil des Etats

**1. La sous-enchère écologique et sociale dans la production alimentaire crée de l'insécurité pour les consommateurs et de la distorsion de concurrence pour les employés du secteur alimentaire. Ces normes devraient s'appliquer par-delà les frontières et s'imposer lors des importations et face aux traités internationaux. Soutiendrez-vous l'initiative des Verts pour des aliments équitables qui vient d'aboutir ?**

L'acceptation de cette initiative aurait des impacts qui iraient largement au-delà de la question de la production alimentaire. L'introduction de telles entraves au commerce se heurterait aux accords de l'OMC ainsi qu'à d'autres accords internationaux. La Suisse est fortement dépendante de son commerce extérieur et ne peut se permettre de s'isoler de la sorte. En outre, le risque est grand que le prix des aliments importés augmente fortement, ce qui pénaliserait les habitants de ces pays disposant de bas revenus, les familles en particulier.

La Suisse s'engage en outre aussi à l'étranger pour la biodiversité et les questions écologiques et sociales dans la production alimentaire dans le cadre de la coopération internationale. Pour moi ce qui compte avant tout c'est la responsabilité individuelle. La sensibilisation des consommateurs est donc bien plus importante que d'inscrire des principes dans la constitution, que ce soit au niveau de la concurrence des denrées alimentaires à bas prix de l'étranger, ou au niveau du gaspillage alimentaire.

**2. Quelle est votre position par rapport à l'initiative populaire « STOP MITAGE » dont l'objectif est notamment de favoriser la densification territoriale, la création d'éco-quartiers et le maintien des terres agricoles ?**

Je soutiens les objectifs de l'initiative de favoriser la densification du territoire, freiner le mitage et le démantèlement des terres agricoles, et encourager l'habitat durable. Mais cette initiative va trop loin. Je suis très attaché au fédéralisme, et cette initiative nationale contrevient au principe de la Constitution fédérale selon lequel l'aménagement du territoire est prioritairement de la compétence des cantons et des communes. Le principe de compensation intégrale des nouvelles zones à bâtir accentuerait en outre la pression sur les zones décentralisées par les zones urbaines, ce qui pourrait aggraver le phénomène de centralisation des activités économiques et de concentration de la population dans les centres urbains.

Le peuple suisse a accepté en 2013 la révision de la loi sur l'aménagement du territoire. La priorité réside donc dans la mise en œuvre de ces nouvelles dispositions légales, qui ne vont déjà pas sans poser de problèmes dans beaucoup de cantons.

**3. Si les abeilles disparaissent, c'est toute la chaîne alimentaire et la biodiversité qui sont en danger. Soutiendrez-vous une interdiction ciblée des pesticides dans l'agriculture ainsi que la prolongation du moratoire sur les OGM ?**

Le Conseiller national Louis Schelbert a déposé en 2014 une motion demandant l'interdiction des pesticides particulièrement dangereux pour l'environnement et la santé. Celle-ci a été signée par plusieurs parlementaires du Groupe PDC. Je peux m'imaginer soutenir cette motion si celle-ci devait être acceptée par le Conseil national puis ensuite être traitée par le Conseil des Etats. En outre, le PDC a accepté à l'unanimité une motion de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture chargeant le Conseil fédéral de prendre des mesures visant à réduire les risques découlant de l'utilisation à long terme de produits phytosanitaires non seulement pour l'environnement, mais tout particulièrement pour les abeilles et d'autres pollinisateurs. Je soutiendra cette motion au Conseil des Etats.

Je suis favorable au moratoire sur l'utilisation des OGM et sa prolongation. L'agriculture suisse doit avant tout miser sur une stratégie de qualité de ses produits, raison pour laquelle il est important que l'ensemble de l'agriculture du pays puisse se présenter comme « sans OGM ».

**4. L'initiative pour une économie verte veut réduire l'empreinte écologique de la Suisse de trois à une planète. Pour y parvenir, il faut transformer notre économie du tout-jetable en**

**économie circulaire qui mise sur des produits durables et la revalorisation des déchets comme matières premières. Quelle est votre position sur ce sujet ?**

Les ressources de la planète n'étant pas illimitées, il est important d'agir efficacement contre le gaspillage des ressources, sans toutefois pénaliser l'économie et les familles par des mesures trop rigides. Le principe de subsidiarité tel que prévu par le contre-projet et renforcé par le Conseil des Etats est pour moi central dans cette révision de la loi sur la protection de l'environnement. Le Groupe PDC au Conseil des Etats a adopté ce contre-projet à la quasi-unanimité, je peux donc m'imaginer que j'en ferai de même lorsque le projet repassera devant le Conseil des Etats, si je devais être réélu. Mais je mise avant tout sur des mesures concrètes servant à obtenir une meilleure efficacité dans l'utilisation des ressources, par des mesures de sensibilisation, des installations pilotes et de démonstration, des aides de planification et la communication de « best practices », etc.

**5. La Confédération annonce un plan de mesures d'économie de 3 milliards pour compenser les pertes fiscales liées à la troisième réforme des entreprises. Proposez-vous d'autres solutions que les habituelles suppressions de prestations et compressions de coûts ?**

La troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) est extrêmement importante en tant que projet et investissement pour l'avenir, pour préserver la compétitivité de la place économique suisse. Cette réforme doit se limiter aux points essentiels, sans inclure de mesures accessoires qui ne font qu'augmenter les coûts sans avoir de rapport direct avec la réforme elle-même. Ainsi, la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats estime désormais que la réforme telle que proposée par la commission ne devrait pas coûter plus d'un milliard de francs. Nous misons avant tout sur des excédents structurels qui permettront de pallier aux diminutions des recettes liées à la troisième réforme des entreprises. Le PDC a d'ailleurs annoncé il y a quelques semaines qu'il étudiait la possibilité d'utiliser une partie des excédents budgétaires pour d'autres dépenses que la réduction de la dette. En outre, la troisième réforme des entreprises a notamment pour but de renforcer l'attractivité de la place économique suisse, et des mesures telles que les nouveaux régimes de « patent box » permettront de stimuler l'innovation. A long terme, cela devrait donc renforcer l'économie et donc générer de nouvelles recettes fiscales. Enfin, dans le cadre de cette troisième réforme de l'imposition des entreprises, le PDC examine dans quelle mesure il est possible d'inciter davantage les entreprises à verser des salaires au lieu de dividendes, et donc à verser des cotisations AVS.

Jean-René Fournier  
Conseiller aux Etats